

Un CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL pour l'île de Ré nommé CESIR

ARTICLE Ré à la Hune Publié le 12/11/2014

Pour faire suite au conseil de développement n°5, éteint par la réforme territoriale, une association loi de 1901 portera dans les prochains jours la création et le fonctionnement d'un conseil économique et social local pour l'île de Ré (CESIR) comme l'ont décidé sur proposition de Michel Terrasson les membres du conseil de développement réunis à La Flotte samedi 8 novembre.

Un organe consultatif

Composé d'habitants de l'île de Ré, le CESIR favorise une approche prospective des problématiques sociales, économiques, culturelles, environnementales et d'intérêt général à l'échelle du territoire. Il pose des réflexions sur les grands enjeux de l'île de Ré, et peut s'attacher le concours ponctuel de personnalités reconnues pour leur expertise sur une thématique donnée.

Des sujets de réflexions

Dans la poursuite des travaux engagés par le conseil de développement, plusieurs sujets de réflexions seront rapidement sur la table de travail du CESIR : la récupération des friches des bassins d'irrigations à la Flotte et à Sainte-Marie, le tourisme en ailes de saison, l'évaluation de l'offre estivale des navettes, la diminution des bouchons au pont, le parking du phare des baleines, la mutualisation des équipements sportifs, les analyses et commentaires des enquêtes effectuées sur les résidents secondaires, l'eau potable sur Ré... Les sujets ne manquent pas !

Le CESIR a l'intention d'engager une réflexion sur le devenir de l'île de Ré, à 10 voire 20 ans. Un gros chantier !

Développer la démocratie participative

Le test estival probant des "cafés citoyens" initiés par Didier Guyon, encourage à développer cette forme d'expression et de débat d'idées. Des thématiques en prise avec l'actualité rétaise ou des enjeux forts seront programmées. Un casting de personnalités reconnues pour leur expertise, susceptibles de mobiliser et d'enrichir les débats est avancé.

Le positionnement du CESIR sur le territoire

Le CESIR est un organe indépendant porté par une association loi de 1901. Le CESIR peut être une force de proposition pour les collectivités territoriales rétaises (communes, CDC), un levier d'action pour la population, et souhaite entretenir des relations constructives avec tous les acteurs du territoire, représentant les mondes économique, social, culturel et environnemental. Il peut aussi jouer le rôle d'outil de concertation entre les pouvoirs publics et la population. Beaucoup de compétences locales peuvent être réunies autour de réflexions collectives utiles pour le développement durable de notre île, aujourd'hui bien fragilisée.

Michel LARDEUX